

la santé malade de l'Etat et du Capital

Un an après la promulgation de la loi « Hôpital, patients, santé et territoire » (HPST, dite loi Bachelot) et l'instauration des Agences Régionales de Santé (ARS), leurs effets dévastateurs sur l'accès aux soins se vérifient. Les réformes successives du système de santé renforcent le contrôle de l'État et organisent l'étranglement des services hospitaliers, de la médecine du travail, de la médecine scolaire etc., ainsi que la précarisation des travailleurs et travailleuses de la santé (recours aux CDD, stagnation des carrières...). Tout cela au profit des groupes financiers et de leurs actionnaires, qui détiennent le marché des cliniques, mutuelles et autres sous-traitants des services hospitaliers.

Mort programmée de l'Hôpital public

Déjà l'instauration en 2007 de la T2A (« Tarification A l'Activité ») avait été la première semonce. Avec des budgets d'établissements strictement calculés en fonction du nombre d'actes réalisés, ce sont les moins rentables (urgences, IVG, chirurgie lourde...) qui sont directement menacés. Aujourd'hui les ARS, véritables préfectures sanitaires, sont chargées de liquider ce qui reste du service public hospitalier. Faisant appliquer les orientations ministérielles qui visent à appliquer aux services publics les pratiques gestionnaires du privé, elles ferment ou regroupent les services les moins « rentables », provoquant au passage des suppressions de postes massives. Les chiffres sont édifiants : 4500 emplois de moins pour l'AP-HP d'ici 2012 ! A lui seul le CHU de Caen en a perdu 361 en 2010 ! La prétention de ce dispositif à améliorer l'accès aux soins est donc un leurre !

Une Sécurité Sociale asséchée et désorganisée

En plus de la coordination des services de santé, les ARS intègrent une partie des services de l'Assurance Maladie (URCAM, CRAM, CNAMTS), changement d'employeur dont les agences ont d'ailleurs profité pour saper le statut des salariés de ces structures. C'est une véritable usine à gaz qui se prépare, à l'image de la fusion des ASSEDIC et de l'ANPE dans Pôle-emploi. Quant aux lois successives de financement de la sécurité sociale, elles multiplient les déremboursements, les forfaits et franchises, favorisant le recours aux mutuelles privées à des prix sélectifs.

Contre la casse des services publics !

Au gré des réformes imposées par les capitalistes et les néo-libéraux se dessine un système de soins régi par les capitaux privés et les seules règles de la rentabilité et de la prestation commerciale. Et la même logique est partout à l'œuvre, que ce soit à l'Hôpital, à la Poste, dans l'Éducation natio-

nale : on sabote le service public par des restructurations et des coupes budgétaires pour que la population se tourne vers un secteur privé subventionné par l'État, puis on achève le service public. Au passage, les classes populaires, qui n'ont pas les moyens de payer des mutuelles ou des écoles privées, sont laissées sur le carreau, tandis que l'égalité dans l'accès aux soins ou à l'éducation est plus que jamais bafouée.

Face à cela, nous revendiquons non pas une reprise en main par un État vendu au capitalisme, mais une vraie réappropriation des services publics par celles et ceux qui les font vivre (les travailleurs et les travailleuses) et par celles et ceux qui en bénéficient (l'ensemble de la population).

**Dans la santé comme ailleurs,
organisons-nous contre la pri-
vatisation et défendons une
vraie réappropriation
des services publics !**



Le mensuel
disponible
en kiosque

- Je souhaite recevoir des informations sur les Ami-e-s d'AL
 Je souhaite adhérer à Alternative libertaire.

Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL

Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

Alternative libertaire

BP 295

75921 Paris Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

2 avril 2011